

Association Agir Autrement Pour La Xaintrie,
Lacan – 19430 Gouilles
N° de déclaration : W192002080

À Madame le Maire
Mairie
19220 St-Cirgues-la-Loutre

Gouilles le 13 juin 2016

Madame le Maire,

Vous avez eu connaissance de notre lettre-pétition (à l'attention également du maire de St-Privat) que nous comptons effectivement vous remettre après recueil des exemplaires signés.

Notre association, qui a depuis quelques années rassemblé des documents et des témoignages sur la réalité des parcs d'éoliennes industrielles, se devait d'apporter son concours aux habitants de la Xaintrie démunis face à des projets d'une telle ampleur. Votre courrier envoyé le 8 juin dernier à notre association Agir Autrement Pour La Xaintrie (AAPLX) nous amène à cette réponse circonstanciée.

En engageant votre signature de maire dans l'organisation d'entretiens individuels pour les habitants de Luc avec un représentant d'une entreprise privée (Monsieur Bru), vous créez une ambiguïté sur l'impartialité de la démarche : cela peut laisser penser qu'il s'agit d'une initiative de la mairie.

Selon vos propres mots, vous limitez la concertation aux seuls habitants de Luc. À l'image du nuage de Tchernobyl, les nuisances engendrées par les éoliennes industrielles ne s'arrêtent pas aux limites cadastrales. Comme écrit dans notre lettre-pétition, les implantations d'éoliennes industrielles apportent des revenus à quelques propriétaires et des nuisances à tous.

En tant que négociateur foncier, EREA peut faire signer aux éventuels propriétaires des promesses de bail valant bail (dont ils ne pourront se défaire qu'au prix d'un procès). Vous êtes-vous assurée que vos administrés ont une pleine connaissance des implications liées à un bail emphytéotique ?

Enfin, vous évoquez un projet *hypothétique* alors même que vous mentionnez une première étape et qu'une présentation par un autre opérateur Quadran s'est tenue le 6 juin dernier à la Communauté de Communes de Saint-Privat (en dehors de toute information aux habitants).

Vous concluez votre courrier par le caractère inopportun d'un débat dès la première étape du projet. Il nous semble au contraire important d'informer le plus tôt possible l'ensemble des habitants. C'est la raison pour laquelle nous envisagions une rencontre dans notre lettre-pétition.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de nos sincères salutations.

Marie Maugein
Présidente